

Cour d'Appel de Paris  
Tribunal judiciaire de Créteil

Jugement prononcé le : 16/09/2020

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

13-1 chambre correctionnelle

N° minute : 1654

N° parquet : 20073000273

## JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Créteil le SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT,  
composée de Madame DELL'OMINUT Nathalie, vice-président, présidente du tribunal correctionnel désignée conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de procédure pénale.

Assistée de Monsieur PIPALA Enrique, greffier, et de Madame FILIN Audrey, greffière en stage d'approfondissement professionnel,

en présence de Madame MARTIN-BELLIARD Olga, substitut du procureur de la République,

a été appelée l'affaire

### ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et poursuivant

### ET

#### Prévenu

Nom : **LEHOUALI Abdelazziz**

né le 11 mars 1990 à BOUJGANE (ALGERIE)

de LEHOUALI Sadek et de SAIBI Zahia

Nationalité : algérienne

Situation familiale : marié

Situation professionnelle : INTERIMAIRE

Antécédents judiciaires : jamais condamné(e)

Demeurant : 40 rue de Paris 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

Situation pénale : libre

non comparant représenté avec mandat par Maître KNAFOU Ian avocat au barreau de PARIS,

#### Prévenu du chef de :

VIOLENCE SANS INCAPACITE, EN PRESENCE D'UN MINEUR, PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE faits commis le 30 janvier 2020 à 21h35 à VILLENEUVE ST GEORGES

Acc à EP  
16.06.2021

Acc à P  
KNAFOU Ian  
16.06.2021

